



Dois-je payer cette année ma taxe foncière

Par valou1g

bonjour,

j aurai voulu savoir si je dois payer ma taxe foncière cette année ou pas
est ce que je bénéficie de l'exonération de 2 ans.

voici les infos:

j ai eu les clefs en juillet 2006

une année de travaux

entrée dans les lieux en octobre 2007

je paye depuis 2006 à ce jour les impôts sur le non bâti

merci pour votre réponse

Par ellaEdanla

Bonsoir,

pour pouvoir bénéficier de l'exonération de taxe foncière les deux premières années, il faut faire la déclaration au centre des impôts dans les 90 jours qui suivent l'achèvement des travaux.

Cordialement.